

Chemin des cèdres

Bonnieux



Au coeur de la cédraie... (Aline Salvaudon - PNR Luberon)

Un chemin emblématique, une vraie émotion, le plaisir d'être en forêt, la magie des cèdres majestueux, le bonheur partagé...

« Depuis mon accident, avec mon fauteuil roulant, c'est la première fois que je peux ressentir directement chaire contre chaire, la force vitale unique de l'arbre. Cette boucle, de 1 200 m sous les grands cèdres, avec ses cinq aires d'interprétation, est un vrai régal ! Elle offre à tous, dont les personnes en situation de handicap visuel, auditif, mental ou bien moteur comme moi, la possibilité de se reconnecter avec la nature ». Alain A., accidenté de la vie.

Informations pratiques

Pratique : PEDESTRE

Durée : 30 min

Longueur : 1.2 km

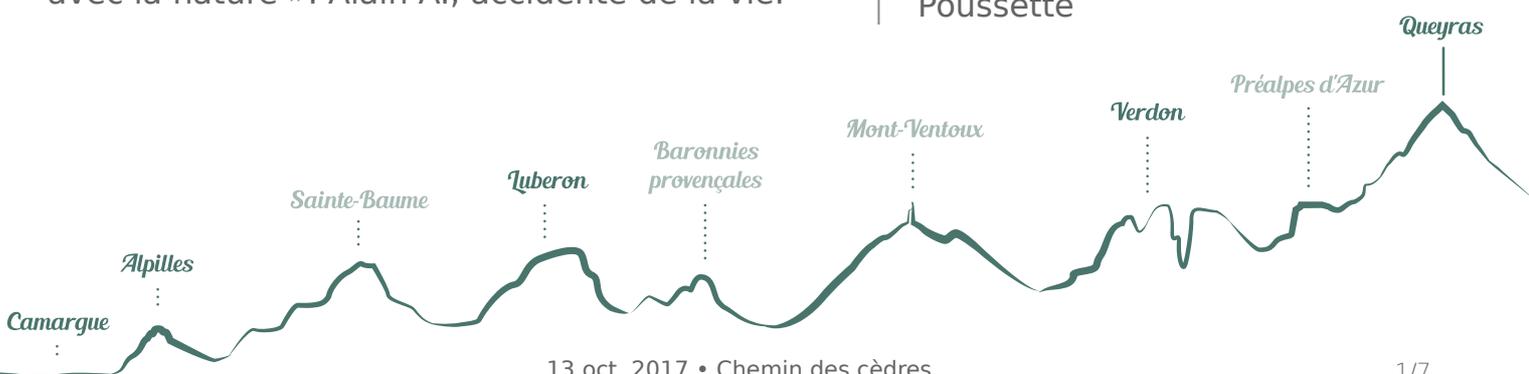
Dénivelé positif : 11 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Faune, Flore

Accessibilité : Handicap, Poussette



Itinéraire

Départ : Parking forêt des cèdres, Bonnieux

Arrivée : Bonnieux

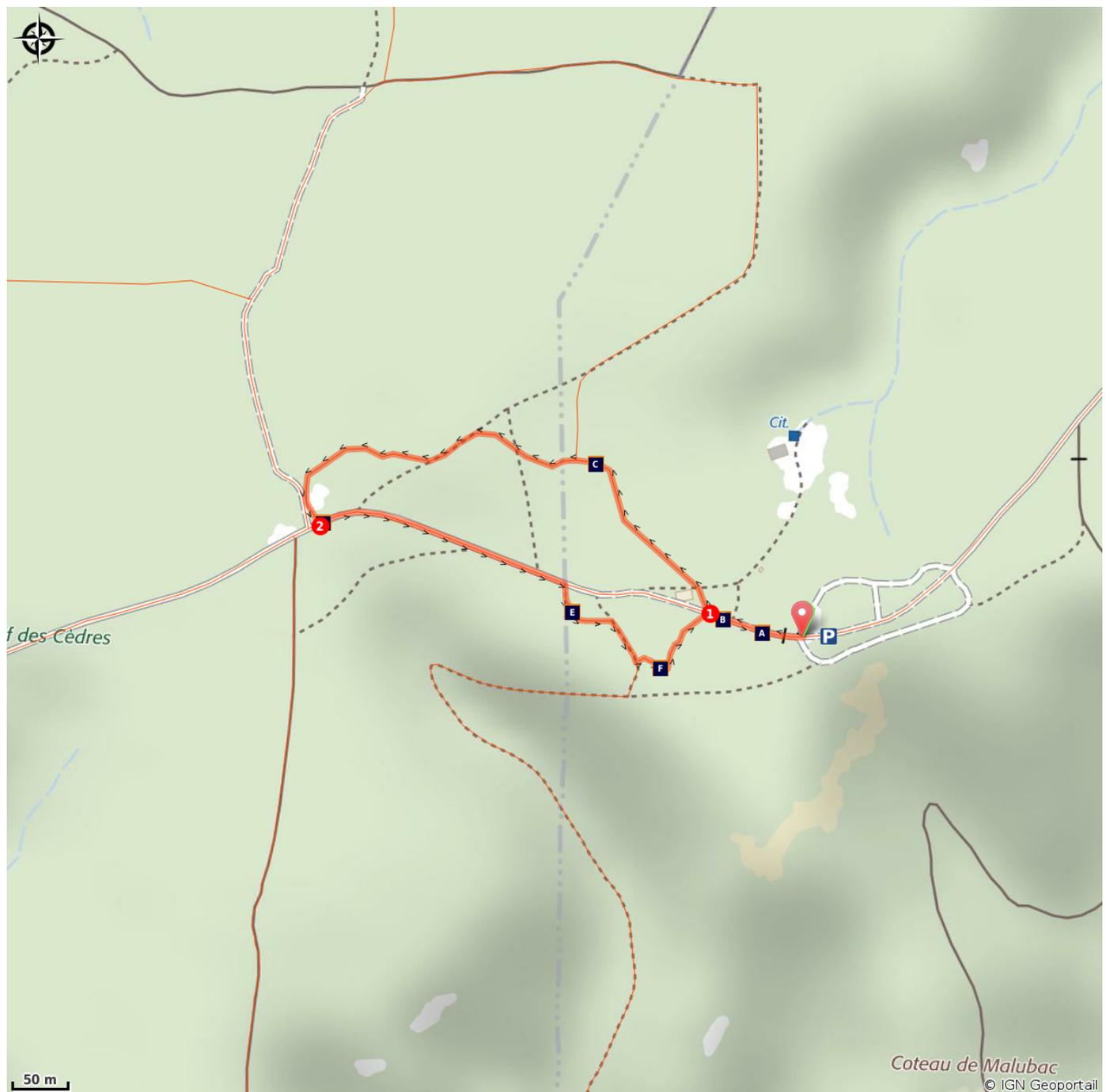
Balisage :  PR  PR local

S'avancer au bout du parking, franchir la barrière par le passage piéton dédié et atteindre la signalétique d'accueil. Avancer encore quelque mètres pour rejoindre la zone de départ du "Chemin des Cèdres".

1 - Suivre à droite l'itinéraire accessible aux personnes en situation de handicap, fléché en bleu. Après un léger faux plat, dépasser le cèdre lyre, traverser un chemin d'exploitation et continuer en face. Rejoindre une clairière et l'aire d'interprétation sur la forêt et la vie. Continuer le chemin, passer devant le cèdre candelabre et atteindre le carrefour "Bois roustan".

2 - Virer à gauche, emprunter sur 220 m le bord gauche de la piste forestière, puis, à hauteur du panneau de limite de forêt communale, prendre à droite le chemin qui s'enfonce en sous-bois. Après l'aire d'interprétation sur le pastoralisme, continuer le chemin principal ou bien, plus joueur, pénétrer à gauche dans le labyrinthe et son dédale de platelage pour revenir sur l'itinéraire un peu plus loin. Atteindre aisément le point de départ du "Chemin des Cèdres" et virer à droite pour revenir au parking.

Sur votre chemin...



-  La forêt des cèdres (A)
-  De l'Atlas ou du Liban ? (C)
-  1952, le grand incendie (E)

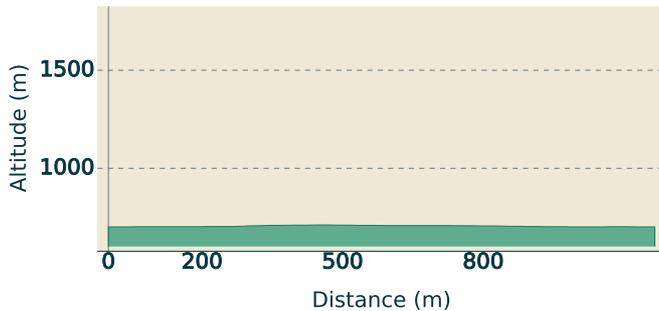
-  Des jeunes vous informent (B)
-  La forêt exploitée par l'homme (D)
-  Gardiens du riche patrimoine naturel (F)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Site forestier ouvert au public l'après-midi en risque incendie "très sévère", mais fermé en risque "exceptionnel".

Profil altimétrique



Altitude min 701 m
Altitude max 711 m

Accès routier

A 8 km de Bonnieux par la D36 et à 15 km de Lourmarin par la D945, D36 et route des crêtes de la forêt des Cèdres du Petit Luberon.

Parking conseillé

parking de la forêt des Cèdres (parking bus)

Aménagements handicapés

Itinéraire créé en 2015 et labélisé Tourisme Handicap pour les 4 déficiences : handicap auditif, mental, moteur, visuel.

Lieux de renseignements



Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
contact@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<http://www.parcduluberon.fr/>



OTI Provence en Luberon
20 avenue Philippe de Girard, 84400 Apt
oti@paysapt-luberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 74 03 18
<http://www.luberon-apt.fr/index.php/fr/>



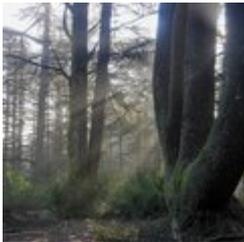
La forêt des cèdres (A)

En 1862, des graines de cèdre en provenance de l'Atlas algérien sont semées par quelques forestiers convaincus, afin de tenter de reboiser le sommet du Petit Luberon. Ces cèdres de 1ère génération ont maintenant 150 ans, ils ont une silhouette imposante et sont arrière-grands-parents. Leurs descendants les entourent et forment la forêt d'aujourd'hui.



Des jeunes vous informent (B)

Entre le 1er juillet et le 31 août, vous pourrez rencontrer sur ce sentier l'un des 36 assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt (APSIF). Ces jeunes sont recrutés et formés par le Parc naturel régional du Luberon pour sensibiliser le public sur les risques d'incendies mais aussi informer sur la réglementation et l'accès en forêt. Indispensable pour s'assurer des bonnes conduites des usagers et limiter le risque d'incendies.



De l'Atlas ou du Liban ? (C)

C'est bien connu, les cèdres qu'on peut observer en France proviennent des rives Sud (Cèdre de l'Atlas) et Est (Cèdre du Liban) de la Méditerranée... Mais sauriez-vous distinguer ces deux espèces ? La chose est loin d'être aisée : il semble que le meilleur critère soit celui des jeunes rameaux qui sont densément pubescents (c'est-à-dire densément et courtement poilus) chez le Cèdre de l'Atlas alors qu'ils sont glabres ou à poils épars chez le Cèdre du Liban. A vous de jouer !



La forêt exploitée par l'homme (D)

Solide et odorant, naturellement résistant aux intempéries, le bois de cèdre est apprécié depuis l'Antiquité. Ici, les cédraies communales de Ménerbes, Lacoste et Bonnieux sont gérées par l'Office National des Forêts (300 ha). Elles sont exploitées régulièrement par des coupes d'éclaircies, qui produisent du bois d'œuvre tout en garantissant le renouvellement de la forêt. Le cèdre est utilisé à une échelle locale pour la menuiserie et la construction.



1952, le grand incendie (E)

Le 18 juillet 1952, le massif du Luberon a connu l'incendie le plus important et catastrophique de son histoire. Il détruisit 2 030 ha de forêt, touchant particulièrement les communes de Lacoste, Bonnieux et Ménerbes et n'épargnant que le cœur de la cédraie. Le feu dura sept jours, alimenté par le Mistral. Certains vieux cèdres portent les cicatrices de cet incendie dévastateur, et d'autres, épargnés en apparence, sont calcinés de l'intérieur.



Gardiens du riche patrimoine naturel (F)

L'action du troupeau de mouton durant l'hiver et le printemps, associée à des débroussailllements, contient l'extension des arbustes et assure la préservation de cet exceptionnel patrimoine que représente les pelouses des crêtes du Luberon. Le pastoralisme est également essentiel à la défense des forêts contre les incendies.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

www.cheminsdesparcs.fr

Propulsé par geotrek.fr

Avec le soutien de

